



RÉUNION GÉNÉRALE

DATE: Le mercredi 23 novembre 2016
ENDROIT: 78, rue Principale
Salle communautaire de l'Édifice municipal
Rivière-Verte, NB
HEURE: 19 h

PROCÈS-VERBAL # 23

1.2. Présences et Ouverture de la séance

Avant de procéder à l'ordre du jour officiel, le président, M. Pierre Michaud, désire faire quelques commentaires concernant le Regroupement du Haut-Madawaska. En effet, le 14 novembre fut une date mémorable et historique pour les municipalités du Haut Madawaska. Il précise que si l'on veut favoriser la collaboration régionale pour obtenir des régions plus fortes et plus riches; alors, des regroupements volontaires sont souhaitables. C'est le constat qu'ont fait les membres du conseil d'administration lorsqu'ils ont participé à la journée de réflexion. Les maires des 4 municipalités avaient par la suite exprimé leur accord par une résolution en conseil municipal. M. Pierre Michaud exprima sa reconnaissance envers M. Louis Labrie, puisqu'il fut très impliqué dans le processus.

M. Michaud mentionne également que le village de Clair a rempli toutes les conditions au niveau des emprunts capitaux pour leur projet en santé. Dans la région du Haut-Madawaska c'est un projet régional même si le village de Clair est porteur de dossier. L'appui des communautés de proximité ainsi que l'implication des gens d'affaires du milieu ont grandement permis à la réalisation de celui-ci.

La séance est ouverte à 19 h 10. M. Pierre Michaud, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous.

Membres présents

Bouchard, Pierrette
Caron, Francine
Chouinard, Louis
Deschênes, Marcel
Desjardins, Allain
Dubé, Roland
Labrie, Louis

Leblond, Michel
Levesque, Roger, vice-président
Martel, Alain
Martin, Brigitte
Michaud, Pierre, président
Roussel, France
Roy, Paul
Simard, Cyrille
Somers, Nicole

Maire adjointe de Saint-François
Mairesse de Baker Brook
Maire de Lac Baker
Maire de Grand-Sault
Maire de la Communauté rurale de Saint-André
Maire de Saint-Hilaire
Représentant de DSL et président du comité des
DSLs de la province du Nouveau-Brunswick
Maire de Rivière-Verte
Maire de Sainte-Anne de Madawaska
Représentant de DSL
Représentante de DSL
Maire de Clair
Maire de Drummond
Représentant de DSL
Maire d'Edmundston
Mairesse de Saint-Quentin

St-Amand, Carmel	Maire de Saint-Léonard
St-Jarre, Luc, membre du comité exécutif	Représentant de DSL
Personnel présent	
Picard, François	Directeur général
Rioux, Nicole	Adjointe administrative – Direction générale
Invité 19h15 à 19h30	
Ouellette, Lise	Présidente de l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts
Invités de 19h30 à 19h45	
Darveau, Marie-Josée	Sergente, Gendarmerie Royale du Canada
Sergent Marc Violette	Sergent, Gendarmerie Royale du Canada
Journalistes	
Goulet, Daniel	Info weekend
Fournier, Gilles	L'Étoile – Édition Nord-Ouest

3. Approbation de l'ordre du jour

Il fut suggéré par Mme Somers que les présentations de la GRC soient tenues à la fin des réunions ou dans un contexte à part puisque ce ne sont pas tous les membres qui sont concernés par le service. Le président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour de la réunion générale du 23 novembre 2016 soit accepté, tel que circulé.

ADOPTÉE

4. Présentations :

a) Mme Lise Ouellette, présidente de l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts

Selon Mme Ouellette, les choses progressent bien et l'équipe va de toute évidence dans la bonne direction. L'Équipe des chefs de file (l'ÉCF) est l'héritage du sommet économique du congrès mondial acadien 2014. C'est une organisation indépendante, incorporée à la fois au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Maine des États-Unis. Elle souligne que M Allain Desjardins est un nouveau membre très actif au sein du conseil d'administration et qu'il y a, en ce moment, une centaine de personnes qui sont impliquées sur une base régulière dans différents comités. Mme Lise Ouellette fit un survol des activités et des résultats de l'Équipe des chefs de file. Elle souligne que l'ÉCF organise une journée des donneurs d'ordres/fournisseurs pour février 2017. Les donneurs d'ordres sont de grandes entreprises manufacturières qui définissent/identifient leurs besoins en sous-traitance, représentant environ 15 millions de dollars en achat local. En ce moment, le travail consiste à mailler les fournisseurs de service de la région avec les besoins qui ont été exprimés par les entreprises. L'ÉCF veut apporter les preneurs et les donneurs d'ordres à poursuivre les discussions et à continuer à travailler après l'évènement.

Le rapport sera distribué aux membres par courriel.

M. Allain Desjardins se considère chanceux de faire partie d'une équipe dynamique et de travailler sur des dossiers très intéressants. La participation du sud du Madawaska est importante. Il félicite et remercie Mme Lise Ouellette pour le beau travail. Il espère que tous les membres de la CSRNO feront partie de l'ÉCF puisque pour 1\$ investi on va chercher 3\$ en développement économique régional en plus des retombées économiques. Il affirme qu'à la fin de la journée, on est tous gagnants.

M. Cyrille Simard fit remarqué que le slogan de l'ÉCF est 'Réussir ici' c'est ça le mouvement, c'est de faire la démonstration qu'on peut réussir ici, sur ce grand territoire, qui est un territoire complètement naturel même s'il y a des défis différents et des barrières différentes. C'est un travail sans frontière. C'est une démonstration que ces gens peuvent travailler ensemble, comme ils l'ont fait depuis toujours.

Le président, M. Pierre Michaud, réitère que l'ÉCF cadre très bien avec notre mandat de collaboration, tout en créant de la richesse sur notre territoire.

Selon Mme Lise Ouellette, l'ÉCF veut rendre des comptes et revenir faire des présentations aux membres du CA de la CSRNO et démontrer le progrès, car la CSRNO fait partie de ce mouvement.
www.reussirici.org

b) Gendarmerie Royale du Canada – Sergente Marie-Josée Darveau et Sergent Marc Violette

Sergente Marie-Josée Darveau présenta les nouveaux agents de la GRC qui patrouillent la région. Sergente Darveau et le Sergent Violette firent un survol des activités du troisième trimestre pour les détachements de Clair, de Grand-Sault, de Rivière-Verte et de Saint-Léonard. Le rapport sera distribué aux membres du CA par courriel.

5. Procès-verbal de la réunion générale du 28 septembre 2016 pour approbation

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de M. France Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 28 septembre 2016, tel que circulé. **ADOPTÉE**

6. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 9 novembre 2016 pour approbation

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. France Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 9 novembre 2016, tel que présenté. **ADOPTÉE**

7. Affaires découlant des procès-verbaux

Aucune

8. États des résultats – fin septembre 2016

Le DG avise les membres que la nouvelle directrice des finances, Madame Johanne Thibodeau, fut embauchée et débutera ses fonctions le 5 décembre 2016. Mme Thibodeau travaillait depuis 14 ans chez Raymond Chabot Grant Thornton. Le DG présente les états de résultats au 30 septembre 2016, les membres demandèrent des explications au niveau des services collaboratifs et aménagements régionaux ainsi que les critères utilisés pour financer ou contribuer à un projet. Cette année, le budget de l'aménagement régional fut diminué d'un montant substantiel puisque les politiques ne sont pas encore établis par la province au niveau de l'encadrement pour le plan régional. Le DG énuméra quelques projets à valeur ajoutée qui furent réalisés pour nos clients, les municipalités.

L'implication des employés de la CSRNO dans le développement de leurs dossiers est fortement appréciée par ceux-ci.

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par M. Luc St-Jarre, appuyée de M. Michel Leblond et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport des états des résultats au 30 septembre 2016, tel que présenté par le DG avec les résultats suivants pour tous les services : un bénéfice brut de 3 682 601,42 \$, des frais d'exploitation de 3 581 225,24 \$ pour un bénéfice net de 101 376,18 dollars.
ADOPTÉE

9. Résolutions : Pour le service d'aménagement et pour le service des déchets

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de M. Louis Labrie et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que pour le secteur des déchets solides,

- **Qu'étant donné** qu'un surplus est anticipé dans le secteur des déchets solides, que la commission adopte le transfert au montant de 50 000 \$ du compte de la CSRNO, folio 29434 pour le fonds de fermeture Manulife Securities. Lors de la réunion générale tenue le 25 novembre 2015, les membres avaient déjà approuvé ce montant comme indiqué dans le budget 2016. Travail fait selon les informations reçues des directeurs de chacun des secteurs;
- **Qu'étant donné** qu'un surplus est anticipé dans le secteur des déchets solides, que la commission adopte le transfert au montant de 150 000 \$ du compte de la CSRNO, folio 29434 au fonds de réserve en capital à la Banque Royale du Canada, compte 005 00774-1006774. Lors de la réunion générale tenue le 25 novembre 2015, les membres avaient déjà approuvé un montant de 100 000 \$ tel qu'indiqué dans le budget 2016. Travail fait selon les informations reçues des directeurs de chacun des secteurs;
- **QUE** la CSRNO autorise un arrêt de paiement du chèque #4906, émis le 26 septembre 2016 aux Démarreurs des Maritimes (1990) Ltée du montant de 316,40 \$. Suite à une vérification, le fournisseur n'a jamais reçu ledit chèque. Cet arrêt de paiement sera approuvé par 2 signataires autorisés, dont MM Pierre Michaud et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse populaire en novembre 2016;

Pour le secteur de l'aménagement,

- **Qu'étant donné** qu'un surplus est anticipé dans le secteur de l'aménagement, que la commission autorise les transferts futurs du compte courant de la CSRNO, folio 29434 dans les fonds de réserve déjà existants, soit le montant maximal permis au budget d'exploitation du secteur de l'aménagement de l'année courante réparti comme suit :
 - Fonds de réserve Opérations, folio 10254 ES-1 10 000 \$
 - Fonds de réserve en Capital, folio 10254 ES-2 10 000 \$
 - Fonds de réserve Frais légaux, folio 10254 ES-3 10 000 \$

- Fonds de réserve Projets spéciaux, folio 10254 ES-4	<u>10 000 \$</u>
Pour un grand total	<u>40 000 \$</u>

Ce transfert sera approuvé par deux signataires autorisés, dont MM Pierre Michaud et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse populaire en novembre 2016. Travail fait selon les informations reçues des directeurs de chacun des secteurs;

- **Que** la CSRNO autorise un virement de fonds pour le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois de juillet à septembre 2016. Le montant du virement de fonds se chiffre à 98 796,60 \$ du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. Étant donné que certains paiements ont déjà été effectués par interac dans le compte courant de la CSRNO, folio 29434, le montant du virement sera de 89 423,25 \$. Ce transfert sera approuvé par deux signataires autorisés, dont MM Pierre Michaud et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse populaire en novembre 2016;

Baker Brook	362,00 \$
Clair	263,00 \$
Lac Baker	3 165,60 \$
Rivière-Verte	2 884,50 \$
Saint-François	1 932,00 \$
Ste-Anne-de-Madawaska	1 086,50 \$
Saint-Hilaire	805,00 \$
Communauté rurale de Saint-André	4 584,00 \$
Saint-Léonard	53 692,50 \$
Saint-Quentin	3 311,50 \$
DSL	<u>26 710,00 \$</u>
	<u>98 796,60 \$</u>

- Tel que mentionné à la Résolution no 8 du procès-verbal de la réunion générale du 28 septembre 2016 et si le budget 2017 de la CSRNO est adopté tel que présenté, **que** la commission adopte un transfert de 20 000 \$ du compte 10254 ES-1, fonds de réserve en opération au compte de la CSRNO, folio 29434 ainsi qu'un montant de 26 000 \$ du compte 10254 ES-4, fonds de réserve projets spéciaux au compte de la CSRNO, folio 29434 pour la somme globale de 46 000 \$ afin de diminuer la cotisation des membres pour l'exercice financier 2017;
- **Que** la CSRNO autorise le remboursement d'un montant de 9 751,75 \$ à l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts; somme recueillie par la CSRNO auprès des municipalités participantes, pour les mois d'octobre à décembre 2016.

ADOPTÉE

10. Budget 2017 pour approbation

Selon le président, les municipalités ont eu plus de 45 jours pour évaluer le budget. Il fut suggéré par M. Marcel Deschênes qu'à l'avenir, une réunion soit organisée avec les DG et les greffiers des municipalités pour discuter du budget. Mme Nicole Somers suggère que nous sommes une commission de services régionaux et que tous les membres devraient participer dans tous les services, ce qui permettrait de maintenir des coûts d'opération et maintenir l'expertise des ressources

humaines. M. Doris Blanchard avisa qu'il y a une rencontre pour les DG et administrateurs des municipalités le 1^{er} décembre au Centre E & P Sénéchal à Grand-Sault sur l'amélioration des CSR. Tous ceux qui ont des suggestions peuvent les remettre à leur DG et/ou administrateur.

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard appuyée de M. Luc St-Jarre, il fut **PROPOSÉ D'accepter que le budget 2017 de la CSRNO, présenté le 28 septembre dernier au montant de 4 499 811 \$ soit accepté.**

Le vote est demandé :

Pour: 17 votes (94.4% des membres) représentant 97.2% de la population (Mme Francine Caron, M. Pierre Michaud, M. France Roussel, M. Cyrille Simard, M. Marcel Deschênes, M. Louis Chouinard, M. Allain Desjardins, M. Roger Levesque, Mme Pierrette Bouchard, M. Roland Dubé, Mme Nicole Somers, M. Luc St-Jarre, Mme Brigitte Martin, M. Louis Labrie, M. Paul Roy, M. Alain Martel, M. Michel Leblond).

Contre : 1 vote (5.6% des membres) représentant 2.8% de la population (M. Carmel St-Amand)

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

11. Budget 2017 Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts pour approbation

Suite à une discussion, le financement pour le projet de collaboration régional pour l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts se fera sur une base volontaire.

Résolution 7

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de M. Michel Leblond, il est

PROPOSÉ D'accepter une contribution à 1\$ per capita de façon volontaire à l'Équipe des Chefs de file de l'Acadie des terres et forêts.

Le vote est demandé :

Pour : 13 votes (72.2% des membres) représentant 77.4% de la population (Mme Francine Caron, M. Pierre Michaud, M. Cyrille Simard, M. Louis Chouinard, M. Allain Desjardins, Mme Pierrette Bouchard, M. Roland Dubé, M. Luc St-Jarre, Mme Brigitte Martin, M. Louis Labrie, M. Paul Roy, M. Alain Martel, M. Michel Leblond).

À l'étude / Contre : 5 votes (27.8% des membres) représentant 22.6% de la population (M. France Roussel, M. Marcel Deschênes, M. Roger Levesque, M. Carmel St-Amand, Mme Nicole Somers).

À noter que ces membres désirent consulter leurs conseils respectifs, et s'il y a contribution elle sera confirmée à une date ultérieure.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

M. Cyrille Simard explique la raison pour laquelle la CSRNO agit comme intermédiaire au financement de l'ÉCF. Il dit que ce concept a été mis sur pied après le Congrès Mondial Acadien et le premier groupe qui a décidé de contribuer à 1\$ par personne à l'ÉCF fut la MRC de Témiscouata. La CSRNO fut identifiée comme organisation qui représentait l'ensemble du territoire du Nord-Ouest au Nouveau-Brunswick. Durant son plaidoyer en faveur de l'ÉCF, M. Simard ajoute que la CSRNO existe depuis 2013 et a eu plusieurs défis pour mettre des choses en place. Il poursuit en disant qu'on peut décider de voter pour un projet qui est rassembleur, qui contribue au développement économique et/ou tout le monde peut en profiter, il faut trouver des initiatives et des projets qu'on ne peut pas faire chez nous individuellement, mais que collectivement; c'est possible.

12. Mesures d'urgence régionales et formation – Mme Nicole Somers

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de Mme Francine Caron, il est

PROPOSÉ Que la CSRNO entame les démarches pour obtenir la formation sur les mesures d'urgence en région. **Proposition retirée**

Il fut décidé à inviter à notre prochaine réunion Mme Katie Elisio, la nouvelle coordinatrice régionale des mesures d'urgence, afin d'identifier les besoins en formation pour chacune des municipalités.

13. Rapport de correspondance

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par M. Alain Martel, appuyée de M. Carmel St-Amand et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le rapport de correspondance du 22 septembre 2016 au 16 novembre 2016, soit accepté, tel que circulé. **ADOPTÉE**

14. Rapport du directeur général

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Louis Labrie et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le rapport du directeur général du 22 septembre 2016 au 23 novembre 2016, soit accepté, tel que circulé. **ADOPTÉE**

15. Autres affaires

- Suivi de l'atelier avec le ministre Serge Rousselle – M. Marcel Deschênes

M. Marcel Deschênes informe les membres que la Ville de Grand-Sault a des pourparlers avec la Communauté rurale de Saint-André et avec la Ville de Saint-Léonard pour aboutir à un rapprochement. Les 4 maires se sont rencontrés à plusieurs reprises et ces municipalités partagent la même chambre de commerce et une personne sera embauchée pour s'occuper du développement économique. Il confirme que leur département d'urbanisme va bien et qu'il y aura l'embauche de personnel supplémentaire.

M. Allain Desjardins exprima sa frustration, son insatisfaction et ses préoccupations concernant le service d'aménagement et il avertit que les choses doivent changer. Il demande une rencontre avec le DG et le service d'aménagement afin d'éclaircir et de définir les rôles de chacun. Il invite les trois autres communautés à participer à cette table de discussion.

Selon le président, il y aura certainement une rencontre pour obtenir un rapprochement, car notre région a beaucoup de défis. Cependant, puisque la CSRNO est représentée par toute la collectivité de notre territoire, c'est un gain et on devient une force. La CSRNO est redevable aux municipalités, à la région et à la province. Il signale que la richesse créée dans le Haut Madawaska et la richesse créée dans les régions du Bas Madawaska et du Restigouche se complètent et on a tous à gagner et à faire partie de la même table.

Il fut décidé de tenir la réunion de janvier à huis clos.

16. Ajournement

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, appuyée de Mme Nicole Somers, il a été
RÉSOLU D'ajourner la réunion à 21 h 50. **ADOPTÉE**

.....
PIERRE MICHAUD
Président

.....
FRANÇOIS PICARD
Directeur général